

Que feront les femmes américaines pour leur pays en guerre ?

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: Article

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **29 (1941)**

Heft 606

PDF erstellt am: **16.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-264321>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION

M^{lle} Emilie GOURD, 17, rue Töpffer

ADMINISTRATION

M^{lle} Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Compte de chèques postaux I. 943

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 6.—

ÉTRANGER..... 8.—

Le numéro..... 0.25

Les abonnements partent de 1^{er} janvier. À partir de juillet, il est
délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour la somme de
l'année en cours.

ANNONCES

11 cent, le mm.

Largeur de la colonne : 70 mm.

Réductions p. annonces répétées

Les abonnements partent de 1^{er} janvier. À partir de juillet, il est
délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour la somme de
l'année en cours.

Les temps sont diffi-
ciles, dites-vous? Vous êtes
là pour les rendre meil-
leurs.

MARC-AURÈLE.

AVIS IMPORTANT

Nous rappelons à tous ceux de nos abon-
nés, dont l'abonnement est échu au 31
décembre qu'ils peuvent régler le montant
de leur abonnement pour 1942 (6 frs)
dans tous les bureaux de poste par un
versement à notre compte de chèques
postaux N° I. 943. Merci tout spécialement
à ceux qui, en ajoutant à leur versement le
sou dont nous taxe l'Administration pos-
tale chaque fois qu'une somme est inscrite
à notre compte, contribueront de la sorte
à alléger nos finances d'une charge, qui,
multipliée, finit par compter.

Le MOUVEMENT FÉMINISTE.

Le statut de la femme

On nous communique de Londres le texte de la
lettre que le Comité de Liaison des organisations
féminines internationales a adressé au début de
l'été à toute la presse :

Nous, grandes organisations féminines in-
ternationales qui collaborons par le moyen de
notre Comité de Liaison, estimons opportun
d'exprimer au sujet du statut de la femme
les vœux communs des femmes d'un grand
nombre de pays, dont quelques-unes ne peuvent
actuellement faire entendre leur voix.

Lorsqu'en 1937 la Société des Nations ins-
titua un Comité d'experts pour étudier le
statut de la femme à travers le monde, elle
répondait ainsi à la demande générale de
toutes celles des femmes qui estimaient que
leur situation dans l'Etat était une question
d'importance fondamentale. Depuis lors, la
guerre a prouvé une fois de plus la nécessité
pour toute communauté humaine de se rendre
compte quel rôle vital est tenu par les fem-
mes, car même dans les pays où elles sont
théoriquement considérées comme une classe
à part de la population dont les intérêts se
limitent aux questions domestiques, l'on est
obligé dans la pratique de reconnaître que
leur concours est indispensable dans une sphère
beaucoup plus vaste.

Nous réalisons pleinement qu'il est impos-
sible de prévoir maintenant quelles seront les
conditions de vie d'après guerre pour tous les
citoyens engagés dans les hostilités ; mais
quelles que puissent être ces conditions, nous
tenons à stipuler clairement que notre convic-
tion n'a pas varié d'une ligne, et que nous es-
timons toujours que l'égalité de statut entre
l'homme et la femme est un élément essentiel
pour que ces conditions de vie d'après guerre
donnent satisfaction à la communauté. En
tant que femmes et citoyennes, nous poursui-
vons notre travail pour obtenir cette égalité.

(Signé) : CONSEIL INTERNATIONAL DES

FEMMES. — ALLIANCE INTERNATION-

NALE POUR LE SUFFRAGE ET L'AL-

TION CIVIQUE ET POLITIQUE DES FEM-

MES. — ALLIANCE UNIVERSELLE DES

UNIONS CHRÉTIENNES DE JEUNES FIL-

LES. — LIGUE INTERNATIONALE DE

FEMMES POUR LA PAIX ET LA LI-

BERTÉ. — FÉDÉRATION INTERNATION-

NALE DES FEMMES UNIVERSITAIRES.

— UNION MONDIALE DE LA FEMME

POUR LA CONCORDE INTERNATIONALE

— UNION MONDIALE DES FEMMES

TEMPÉRANTES. — ALLIANCE SOCIALE

ET POLITIQUE STE-JEANNE. — FÉ-

DÉRATION INTERNATIONALE DES FEM-

MES MAGISTRATS ET AVOCATS. — FÉ-

DÉRATION INTERNATIONALE DES FEM-

MES DANS LES PROFESSIONS ET LES

CARRIÈRES LIBÉRALES. — GUILDE IN-

TERNATIONALE DES FEMMES COOPÉ-

RATRICES.



Photo Schuh, Zürich

Cliché de l'Annuaire
des Femmes suisses

Au seuil de l'An nouveau...

... Que sera-t-il ? Que nous apportera-t-il ? et quelles dates, maintenant encore chargées d'inconnu, s'inscriront-elles sur les feuilles blanches de nos calendriers ? Et qui donc, dans les temps terribles que nous vivons, peut regarder sans inquiétude cet avenir dont demain va faire pour nous aujourd'hui ?

Non pas sans inquiétude, certes. Mais aussi avec courage et résolution. Bien en face et sans faiblesse, nous lui posons en même temps cette question : « Que seras-tu ? » et la seule réponse qui puisse lui être faite, celle que formulait lapidiquement un grand homme d'Eglise : „Demain ?... Demain sera ce que nous le ferons“.

Que feront les femmes américaines pour leur pays en guerre ?

Alors que chez nous, la crainte de la concurrence féminine conduit à des mesures d'injustice et d'arbitraire comme celles que notre journal doit, hélas ! constamment signaler, ailleurs, au contraire, l'on réalise pleinement l'aide que peuvent apporter les femmes à leur pays en ces temps difficiles. Il était en effet instructif de lire dernièrement, sous la plume du correspondant américain d'un de nos quotidiens romands, que

l'emploi intensifié de la main-d'œuvre féminine faisait partie intégrante des plans d'armements des Etats-Unis :

« A la fin de la dernière guerre, les femmes formaient le 24 % de la main-d'œuvre dans les usines aéronautiques. Une enquête du Bureau of Employment Security a établi que sur 1894 occupations dans 21 industries d'armement, il n'y en avait que 331 qui ne se prêtaient pas au travail féminin. L'Office féminin du ministère du Travail a fixé à deux millions le nombre des femmes américaines qui pourraient être employées dans l'industrie de guerre. 373.000 seulement se sont annoncées jusqu'ici aux offices de placement. (La résistance physique des femmes est évaluée à 697 ; à 1000 celle des hommes). D'autre part,

l'on fait déjà appel aux femmes pour la défense civile et les activités sociales ».

En effet, et bien que la conscription obligatoire votée par le Congrès ne semble viser pour le moment que les hommes, les journaux américains nous apportent l'écho de préoccupations du même ordre en dressant la liste des diverses organisations qui enrôlent des femmes pour les préparer à des tâches diverses. Voici en effet l'Office de Défense civile, présidé par La Guardia, le maire de New-York, dont le programme correspond à celui du Service du même nom en Grande-Bretagne, et dont l'activité s'exerce dans chacune des neuf grandes divisions de défense ; voici

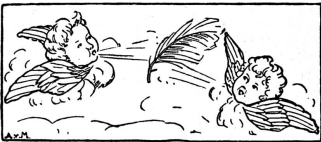
naturellement la puissante Croix-Rouge américaine qui compte 116 Sections dans 23 Etats; et voici le Service Volontaire féminin américain, dont le but est de préparer ses membres à la défense contre avions, et à participer aux services de communications, de transports, de soins aux malades, de lecture de cartes et de plans, etc. Et de leur côté, la Fédération générale des Clubs féminins et la Ligue nationale de Sécurité, toutes deux à New-York, enrôlent déjà des membres pour du travail de défense civile.

Des voix qui se sont tues

Ce sont les voix de ceux qui, avec un doux sourire vous répondaient, lorsqu'on parlait de suffrage féminin : « La main des femmes est faite pour être baisée, et non pas pour déposer un bulletin dans l'urne ».

A quelle dure besogne les hommes, — car ce sont eux qui dirigent la politique dans tous les pays, — à quelle dure besogne les hommes ont condamné les femmes ! Elles sont à la charrie, à la herse, à la moissonneuse ; elles sont dans les usines à tourner des culots d'obus ! casquées de fer, elles éteignent les incendies allumés par les avions ; elles guettent la venue de ces oiseaux de malheur ; elles travaillent dans tous les services de l'arrière. Une photographie reproduite par nos journaux nous montre des Finlandaises porte-mortier, reconstruisant les villages détruits, tandis que les hommes sont sur le front.

Peut-on espérer qu'après la guerre, nos adversaires répondront à nos demandes avec un sens plus net de la réalité ? S. B.



DE-CI, DE-LA

Faisons nos achats de Noël sous le signe du Label !

Noël nous rappelle, au milieu de tant de tristesses, la joie de recevoir et celle de donner. Les achats de fin d'année ont à nos yeux une valeur toute spéciale, celle de messagers chargés d'exprimer notre affection et nos vœux.

En ces temps difficiles, pensons aussi aux ouvriers et ouvrières anonymes qui ont participé à la fabrication de nos cadeaux. En choisissant ces derniers, donnons la préférence aux articles, nombreux déjà, qui sont munis du Label de la Ligue Sociale d'Acheteurs, la marque de garantie du travail équitablement rémunéré. Ainsi nous aurons la satisfaction de savoir que le plaisir fait aux uns n'aura pas été acheté au prix de la misère des autres.



autres et nous aurons aidé à répandre, au-delà du cercle de nos proches, un peu de l'esprit de Noël !

(Pour tous renseignements sur le mouvement du Label de la L. S. A. en Suisse romande, s'adresser à M^{lle} Y. van Muyden, 35, rue de l'Athénée, Genève).

Une enquête sur les conditions de vie et de travail des employées de restaurants à Genève

Il faut savoir gré à M^{lle} Alice Lauber d'avoir choisi ce sujet pour son travail de diplôme à l'Ecole sociale de Genève. Car les conditions de vie et de travail de toute cette catégorie de travailleuses, nous ne les connaissons guère que par ouï-dire ; souvent même nous nous fions à leur égard certains préjugés, qui, parfois sont poussés jusqu'à la malveillance : ne peut-on pas citer des cas où des sommelières se sont vu refuser la location d'une chambre en raison seulement de leur profession ? Méfiance et jugements préconçus plus fréquents chez nous qu'en Suisse allemande, où le métier de sommelière et de fille de brasserie étant beaucoup plus répandu est aussi bien mieux considéré. D'autre part, il est indéniable que ce métier est un de ceux qui doit être considéré comme dangereux au point de vue moral

pour les natures faibles, ou ayant le goût du plaisir facile : n'est-ce pas parmi les serveuses de bars, de restaurants, de cafés que se recrutent dans certains pays la plus forte proportion de prostituées ? Or, bien que formulant, au cours de son étude, plusieurs allusions à cet aspect du problème, M^{lle} Lauber n'a cependant pas estimé possible de poser carrément cette question à celles auprès desquelles elle menait son enquête, et cela est dommage, car l'occasion était unique d'obtenir de la sorte l'opinion des premières intéressées.

Son questionnaire très détaillé, comportant 31 questions classées en six chapitres différents, M^{lle} Lauber l'a adressé à 105 femmes employées dans 49 restaurants, cafés et brasseries de Genève. Cinq d'entre elles ont refusé d'y répondre : les autres, de même que dans la généralité des cas leurs patrons, s'y sont, au contraire, vivement intéressées. Sur ces 100 employées, 18 travaillent dans les Tavernes sans alcool de la Madeleine et de Plainpalais dont le régime, inspiré d'un véritable esprit social, est assez différent de celui des autres établissements. Nous y reviendrons une autre fois.

Sur ces 100 employées, 93 étaient Suisses et 7 étrangères (n'oublions pas que Genève est un canton frontière) et sur ces 93 Suisses, près des tiers (30) étaient Valaisannes, les Genevoises ne représentant que le 5 %. Cette forte proportion M^{lle} Lauber l'explique assez justement à notre avis par le fait que, dans le canton essentiellement agricole et à familles très nombreuses qu'est le

Valais, beaucoup de jeunes filles n'ont ni les moyens ni la possibilité de faire un apprentissage, alors que le métier de sommelière leur ouvre un chemin rapide et relativement facile pour gagner leur vie et venir ainsi en aide à leur famille. Cependant, le nombre des sommelières encore mineures est restreint : le 2 % de celles sur lesquelles a porté l'enquête, et la très forte majorité (le 66 %) compte de 20 à 30 ans. Que ce métier ne puisse pas être exercé par des femmes d'un certain âge, c'est ce que prouve la statistique d'après laquelle le 4 % seulement du personnel employé a dépassé la quarantaine. A cela deux raisons : le métier est très fatigant en lui-même, et d'autre part la clientèle masculine marque une préférence trop nette pour des sommelières jeunes et avenantes pour que les établissements n'en tiennent pas compte. Cependant, et ceci est à leur honneur, certains gardent leur personnel durant de longues années.

Personne ne sera surpris de constater que plus des trois quarts des sommelières enquêtées sont célibataires : en effet, les exigences de leur travail seraient difficiles à concilier avec celles de la vie familiale ; et celles qui ont des enfants — légitimes ou illégitimes — sont obligées de recourir pour s'occuper d'eux aux soins de tierces personnes. De plus, et ceci est intéressant à relever, leur métier leur rend difficile de rencontrer des hommes qu'elles pourraient épouser, car si les clients galants sont nombreux, leurs intentions ne sont guère sérieuses, hélas ! et d'autre part, ne

Pour l'An qui vient...

Le Mouvement Féministe publiera en 1942, entre beaucoup d'autres, les articles suivants :

La vie féministe. — L'« Idée » marche-t-elle ?... articles et informations sur le mouvement féministe et suffragiste à travers le monde, par E. Gd. J. GUEYBAUD, S. BONARD, E. PORRET, A. LEUCH et d'autres collaboratrices.

Les femmes et la vie publique, informations politiques d'intérêt féminin de Suisse et de l'étranger. — Femmes électorales, comment voteriez-vous dimanche ?... — Les femmes et la démocratie. — Les mouvements politiques divers de cette époque, par plusieurs des mêmes collaboratrices.

A travers les Congrès et les Conférences, convocations et comptes-rendus des rencontres féminines dans les cantons romands, en Suisse, et pour autant que possible à l'étranger.

Mobilisation féminine (S. C. F.), par diverses collaboratrices.

Le féminisme à l'étranger, d'après les lettres et messages de celles de nos amies et collaboratrices avec lesquelles il nous est encore possible de correspondre.

La jeunesse et le féminisme, enquêtes et interviews.

Questions sociales d'intérêt féminin, par E. Gd., J. GUEYBAUD, A. de MONTET, Renée Gos, et d'autres encore. — Protection de l'enfance et de la jeunesse, par B. RICHARD, Alice ARNOLD, et d'autres collaboratrices. — Protection de la famille, par diverses collaboratrices. — Hygiène et morale sociale, par le Dr. Mariette SCHAETZEL, Andrée KURZ, et d'après la documentation du Cartel H. S. M. — Le relèvement des prostituées, d'après diverses enquêtes.

Carrières féminines. — Les conditions du travail féminin. — Le droit au travail de la femme, d'après les communications de l'Office suisse des professions féminines et d'autres organisations.

Les femmes et les livres, études littéraires sur l'œuvre d'auteurs féminins en Suisse et à l'étranger, par Marianne GAGNEBIN, Dorette BERTHOD, M.-L. PREIS, Renée Gos, Hélène NAVILLE, E. TREMBLEY.

Publications reçues, comptes-rendus des publications du service de presse est fait au Mouvement.

« Glané dans la presse... », extraits, citations et traductions d'articles intéressant les femmes, parus dans divers journaux suisses et étrangers.

Questions économiques des temps de guerre. — Le coût de la vie. — Notre ravitaillement et notre alimentation, par diverses collaboratrices. Communications et documentation de l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation et des Commissions consultatives cantonales féminines.

Solidarité féminine, nouvelles des œuvres d'entraide, appels en faveur des victimes de ces temps de guerre et de misère.

Problèmes d'éducation (nationale, civique, familiale) par Marg. EVARD, par des membres de la Commission d'éducation de l'Alliance, et d'autres collaboratrices. — Psychologie féminine, études diverses par Marg. EVARD et d'autres collaboratrices.

Causeries juridiques sur des sujets touchant les femmes par Ant. QUINCHÉ, avocat, Alice ARNOLD, Dr. en droit, et d'autres collaboratrices. — La nationalité de la femme mariée, par A. L.

Biographies féminines, interviews, portraits de femmes suisses et étrangères, par E. Gd., Renée Gos, J. GUEYBAUD, M. F. et autres collaboratrices.

Variétés littéraires, historiques et artistiques, récits de voyages, nouvelles sportives, etc. en relations avec le féminisme.

Les Expositions, comptes-rendus de manifestations artistiques féminines par PENNELLO, S. B., M. J.-W. et d'autres collaboratrices.

Petit Courrier, échange et discussion d'idées entre les lectrices du Mouvement, questions et réponses sur des sujets d'intérêt féminin.

Circulaires et communications officielles de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses ; nouvelles officielles de l'Association suisse pour le Suffrage ; nouvelles aussi fréquentes que possible de l'Association suisse des Femmes universitaires, du Groupement « La Femme et la Démocratie », et d'autres groupements féminins suisses ou romands.

Illustrations : portraits de féministes connues, de femmes auteurs, professeurs, médecins, magistrats, parlementaires, de collaboratrices du Mouvement, actualités féministes, œuvres de femmes artistes, intérieurs féminins, scènes du travail féminin, etc.

Le Comité du Mouvement Féministe pour l'exercice 1941-1942 est composé comme suit : Mme A. de Montet (Vevey), présidente ; M^{lle} Emma Kamnacher, avocat (Genève), secrétaire ; M^{lle} Emilie Gourd (Genève), directrice et rédactrice responsable ; M^{lle} Renée Bergher (Genève), administratrice et trésorière ; Mmes et M^{lles} S. Bonard (Lausanne), E. Cuchet-Albaret (Genève), J. Friedli (Lausanne), Madeleine Jeanneret-Wasserfallen (Neuchâtel), Marie Kamnacher (Montreux), A. Leuch (Lausanne), Marie Micol (Genève), Emma Porret (Neuchâtel), J. Robert-Challandes (Chaux-de-Fonds et Berne), Dr. Mariette Schaezel (Genève), Elisa Sermet (Le Mont, sur Lausanne), H. Zwahlen (Berne), M. Albert Truan (Vevey).



Les femmes et les livres

Evasions dans le passé romand¹

Un joli titre qui nous invite à une charmante promenade en marge de la grande histoire. Evasions dans un passé qui ne fut pas que lumière, mais qui, dans le lointain, se pare de grâce mélancolique, puisqu'il s'agit de la fin du XVIII^e siècle et du commencement du siècle suivant.

Avec un guide tel que Henri Perrochon, cette promenade ne sera ni banale ni infructueuse. L'auteur nous dit lui-même dans son introduction que « parfois la petite histoire complète l'autre et projette sur certaines de ses obscurités de précieuses lueurs », et nous lui savons gré d'avoir tiré de l'oubli quelques silhouettes de chez nous, peu ou mal connues. Ce volume, agréablement illustré, comprend onze études littéraires, la plupart consacrées à des femmes. Nous en signalons quelques-unes aux lectrices du Mouvement, persuadée qu'elles auront le désir de découvrir par elles-mêmes toutes les autres.

Par Henri Perrochon. Payot éd. 1941, 1 vol. broché 5 francs.

Mme de Montolieu, Marie Agier, ou Caroline Frossard ? bien peu de chose en somme, et j'imagine que pour la plupart d'entre nous c'est à un voyage de découverte que nous sommes conviés.

Mme de Charrière-Bavois (1732-1817), qu'il ne faut pas confondre avec Mme de Charrière née Belle de Zuylen, est aussi une femme d'esprit et nous trouvons souvent son nom mentionné dans les lettres et mémoires du temps. Elle fut l'amie et la bienfaitrice de Rosalie de Constant et de sa famille. « Dès sa jeunesse, la future générale de Charrière présente ce double aspect, qui fit son charme : l'amour des entretiens spirituels et des qualités pratiques. Un reposant et intéressant équilibre... » « Toujours elle demeure la confidente patiente dont on attendait réconfort et bon conseil ».

Angélique de Saussure-Bavois a 42 ans lorsqu'elle épouse Henri de Charrière, major au service de Sardaigne, qui en a 59. Dès 1781, elle tient à Lausanne un salon d'esprit. Ses « samedis » sont restés célèbres. On n'y recevait pas tout le monde. Il fallait pour y être admis produire une œuvre : récit, comédie ou poème. Puis il y avait une cérémonie d'initiation et des engagements à prendre. Un souper était suivi d'amusements agréables ». On lisait beaucoup : des ouvrages de Paris, des essais de Lausanne, des pages de Gibbon, l'Oiseau vert de Mme de Montolieu et tant d'autres choses encore. Le doyen Bridel disait de ces « samedis » qu'ils étaient une école d'esprit, de goût, de politesse. Des étrangers de marque les ont honorés de leur présence. « Un peu d'engouement pour les étrangers, disait Saran est le seul défaut qu'on pourrait reprocher à Lausanne ».

De nos jours on dirait peut-être que Mme de Charrière était un peu snob, mais elle était si bonne et si bienveillante, ce qui est un grand mérite. « Naguère elle avait été la cousine de tout Lausanne, maintenant elle était devenue la tante, la bonne tante, la vieille tante aussi. Lorsqu'elle ne peut plus sortir, c'est de son fauteuil à bascule, le fauteuil de Gibbon, qu'elle préside encore sa table. Elle met ses affaires en règle, elle songe à ses amis, elle ne les oublie pas dans ses dernières volontés. Angélique de Bavois est une figure sympathique de la noble XVIII^e siècle, elle est caractéristique de la noblesse vaudoise au déclin de l'ancien régime.

Nous savons sans doute que Mme de Montolieu fut une romancière prolifique (105 volumes sortis de sa plume !) ; mais que reste-t-il de toute son œuvre ? Les châteaux suisses, bien périmeés pour les jeunes d'aujourd'hui, qui ont eu cependant le mérite d'éveiller chez nous le goût pour l'histoire et l'archéologie. Puis une adaptation intelligente du Robinson suisse, l'œuvre indigeste du pasteur Wyss. Voilà quelques titres de gloire, mais ce n'est pas de ceux-là que nous entretenons dans son livre M. Perrochon ; il fait mieux, il nous révèle une Mme de Montolieu inconnue, et nous fait entrevoir une idylle délicieuse et fugitive, entre la future romancière et le futur théologien et professeur genevois Pierre Picot.

C'était en 1768. Pierre Picot, alors âgé de vingt-deux ans, était un jeune « proposant » sur lequel ses maîtres fondaient de grands espoirs, qui ne furent pas déçus. Jean Perdrion, professeur de belles lettres, avait une sympathie spéciale pour ce jeune disciple. Il proposa un jour à Picot de

l'accompagner à Lausanne, chez un collègue érudit, le doyen Polier de Bottens. Cet érudit avait auprès de lui une charmante fille, et tandis que les deux professeurs s'entretenaient gravement, Pierre Picot a tout le loisir de faire connaissance avec la jeune Isabelle. Il écrira plus tard : « Rien de plus charmant que ma nouvelle connaissance. On se promena... elle prit mon bras ». Picot était aux anges, jusqu'au moment où la jeune fille lui avoua qu'elle était fiancée ! L'amoureux, déjà épris, en est fort affecté, mais en vrai Picot raisonnable, il se retire sans mot dire. Il entra à Genève et termina ses études. Il fut, comme on sait, pasteur à Satigny, professeur à l'Académie, astronome à ses heures de liberté. En 1775 il épousa Marie-Elisabeth, fille du pasteur Jean Tremblay.

Isabelle, de son côté, a contracté le mariage rêvé en épousant Benjamin de Crousaz. Cette union fut de courte durée. Restée veuve de bonne heure avec un fils à élever, la jeune femme se met à écrire. Dans cette famille où tout le monde écrit, Isabelle bat tous les records. Pierre Picot suivait de loin, mais non sans intérêt, le développement de cette œuvre féconde. Dans son journal il parle des talents de son amie. Il est au courant de ses deux mariages et de ses deux veuages. Mme de Montolieu et Pierre Picot avaient des amis communs, entre autres les Necker. Et cependant les années passent, et ils ne se voient point. Beaucoup plus tard, Pierre Picot étant veuf depuis longtemps, à la veille de prendre sa retraite, fait la connaissance du fils de son amie d'autrefois : Henri de Crousaz. Il ne résiste pas au plaisir d'écrire à la mère ! Mme de Montolieu lui répond. Lettre charmante dira Picot. Enfin les an-